



Third Session
Thirty-seventh Parliament, 2004

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

**Energy,
the Environment
and Natural Resources**

Chair:

The Honourable TOMMY BANKS

Tuesday, March 23, 2004 (in camera)
Thursday, March 25, 2004 (in camera)
Thursday, April 22, 2004 (in camera)
Tuesday, April 27, 2004 (in camera)
Tuesday, May 4, 2004 (in camera)
Tuesday, May 11, 2004

Issue No. 5

**Fourth, fifth, sixth, seventh and eighth
meetings on:**

Emerging Issues Related to the Mandate of the Committee
(Implementation of the Kyoto Protocol)

First (last) meeting on:

Bill C-28, An Act to amend
the Canada National Parks Act

INCLUDING:

THE SIXTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill C-28, An Act to amend
the Canada National Parks Act)

WITNESSES:

(See back cover)

Troisième session de la
trente-septième législature, 2004

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de l'*

**Énergie,
de l'environnement et
des ressources naturelles**

Président:

L'honorable TOMMY BANKS

Le mardi 23 mars 2004 (à huis clos)
Le jeudi 25 mars 2004 (à huis clos)
Le jeudi 22 avril 2004 (à huis clos)
Le mardi 27 avril 2004 (à huis clos)
Le mardi 4 mai 2004 (à huis clos)
Le mardi 11 mai 2004

Fascicule n° 5

**Quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième
réunions concernant:**

De nouvelles questions concernant le mandat du comité
(Mise en œuvre du Protocole de Kyoto)

Troisième (dernière) réunion concernant:

Le projet de loi C-28, Loi modifiant la Loi
sur les parcs nationaux du Canada

Y COMPRIS:

LE SIXIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Projet de loi C-28, Loi modifiant
la Loi sur les parcs nationaux du Canada)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE
ON ENERGY, THE ENVIRONMENT
AND NATURAL RESOURCES

The Honourable Tommy Banks, *Chair*

The Honourable Mira Spivak, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Austin, P.C. (or Rompkey, P.C.)	Finnerty Lawson
Baker, P.C.	* Lynch-Staunton (or Kinsella)
Buchanan, P.C.	Merchant
Christensen	Milne
Cochrane	
Eyton	

* *Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Carney, P.C. substituted for that of the Honourable Senator Eyton (*March 16, 2004*).

The name of the Honourable Senator Watt is removed, substitution pending (*March 22, 2004*).

The name of the Honourable Senator Eyton substituted for that of the Honourable Senator Carney, P.C. (*April 5, 2004*).

The name of the Honourable Senator Lawson substituted for that of the Honourable Senator Kenny (*May 11, 2004*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DE L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RESSOURCES NATURELLES

Président: L'honorable Tommy Banks

Vice-présidente: L'honorable Mira Spivak

et

Les honorables sénateurs:

* Austin, c.p. (ou Rompkey, c.p.)	Finnerty Lawson
Baker, c.p.	* Lynch-Staunton (ou Kinsella)
Buchanan, c.p.	Merchant
Christensen	Milne
Cochrane	
Eyton	

* *Membres d'office*

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Carney, c.p. substitué à celui de l'honorable sénateur Eyton (*le 16 mars 2004*).

Le nom de l'honorable sénateur Watt est enlevé, remplacement à venir (*le 22 mars 2004*).

Le nom de l'honorable sénateur Eyton substitué à celui de l'honorable sénateur Carney, c.p. (*le 5 avril 2004*).

Le nom de l'honorable sénateur Lawson substitué à celui de l'honorable sénateur Kenny (*le 11 mai 2004*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate* for Monday, May 10, 2004:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Austin, P.C., seconded by the Honourable Senator Rompkey, P.C., for the second reading of Bill C-28, An Act to amend the Canada National Parks Act.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The Bill was then read the second time.

The Honourable Senator Austin, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Rompkey, P.C., that the Bill be referred to the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du lundi 10 mai 2004:

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Austin, c.p., appuyée par l'honorable sénateur Rompkey, c.p., tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-28, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Austin, c.p., propose, appuyé par l'honorable sénateur Rompkey, c.p., que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, March 23, 2004
(8)

[English]

The Standing Senate Committee on Energy, Environment and Natural Resources met in camera at 5:15 p.m. this day, in room 257, East Block, the Chair, the Honourable Tommy Banks, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Banks, Buchanan, P.C., Cochrane, Finnerty, Merchant, Milne and Spivak (7).

In attendance: From the Library of Parliament: Lynne Myers, Research Analyst, Science and Technology and Frédéric Beauregard-Tellier, Economics Division.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, February 10, 2004, the committee continued its examination of emerging issues related to its mandate. (*For complete text of Order of Reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

Pursuant to rule 92(2)(f) the committee proceeded in camera for the consideration of a draft report.

It was agreed that, as requested by Senator Carney, she be permitted to attend the 2nd Annual Pacific Canada and North Coast Offshore Oil and Gas Development Conference on behalf of the committee.

At 6:55 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, March 25, 2004
(8)

[English]

The Standing Senate Committee on Energy, Environment and Natural Resources met in camera at 9:24 a.m. this day, in room 257, East Block.

Members of the committee present: The Honourable Senators Buchanan, P.C., Cochrane, Finnerty, Merchant, Milne and Spivak (6).

In attendance: From the Library of Parliament: Lynne Myers, Research Analyst, Science and Technology and Frédéric Beauregard-Tellier, Economics Division.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, February 10, 2004, the committee continued its examination of emerging issues related to its mandate. (*For complete text of Order of Reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 23 mars 2004
(8)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui à huis clos à 17 h 15, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Tommy Banks (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Banks, Buchanan, p.c., Cochrane, Finnerty, Merchant, Milne et Spivak (7).

Également présents: Lynne Myers, analyste de la recherche, Division des sciences et de la technologie, et Frédéric Beauregard-Tellier, Division de l'économie, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 10 février 2004, le comité poursuit son étude des nouvelles questions concernant son mandat. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi se trouve dans le fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'alinéa 92(2)(f) du Règlement, le comité siège à huis clos pour faire l'étude d'un projet de rapport.

À la demande du sénateur Carney, il est convenu qu'elle soit autorisée à assister au deuxième congrès annuel sur la prospection pétrolière et gazière au large de la côte canadienne du Pacifique et de la côte Nord, comme représentante du comité.

À 18 h 55, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, le jeudi 25 mars 2004
(8)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui à huis clos à 9 h 24, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est.

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Buchanan, c.p., Cochrane, Finnerty, Merchant, Milne et Spivak (6).

Également présents: Lynne Myers, analyste de la recherche, Division des sciences et de la technologie, et Frédéric Beauregard-Tellier, Division de l'économie, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 10 février 2004, le comité poursuit son étude des nouvelles questions concernant son mandat. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi se trouve dans le fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

In the unavoidable absence of the Deputy Chair, the Honourable Senator Finnerty moved that the Honourable Senator Milne serve as Acting Chair until such time as Senator Spivak arrives at the meeting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Pursuant to rule 92(2)(f) the committee proceeded in camera for the consideration of a draft report.

At 9:34 a.m., the Honourable Senator Spivak took the Chair.

At 10:00 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, April 22, 2004
(9)

[English]

The Standing Senate Committee on Energy, Environment and Natural Resources met in camera at 9:05 a.m. this day, in room 257, East Block, the Chair, the Honourable Tommy Banks, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Banks, Christensen, Cochrane, Eyton, Finnerty, Kenny, Merchant, and Spivak (8).

In attendance: From the Library of Parliament: Lynne Myers, Research Analyst, Science and Technology and Frédéric Beaugard-Tellier, Research Analyst, Economics Division.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, February 10, 2004, the committee continued its examination of emerging issues related to its mandate. (For complete text of Order of Reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.)

Pursuant to rule 92(2)(f) the committee proceeded in camera for the consideration of a draft report.

It was agreed that staff be permitted to stay.

At 10:26 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

Compte tenu de l'absence justifiée de la vice-présidente, l'honorable sénateur Finnerty propose que l'honorable sénateur Milne agisse comme présidente suppléante jusqu'à l'arrivée du sénateur Spivak.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Conformément à l'alinéa 92(2)(f) du Règlement, le comité siège à huis clos pour faire l'étude d'un projet de rapport.

À 9 h 34, l'honorable sénateur Spivak occupe le fauteuil.

À 10 heures, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, le jeudi 22 avril 2004
(9)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui à huis clos à 9 h 05, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Tommy Banks (président).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Banks, Christensen, Cochrane, Eyton, Finnerty, Kenny, Merchant et Spivak (8).

Également présents: Lynne Myers, analyste de la recherche, Division des sciences et de la technologie, et Frédéric Beaugard-Tellier, analyste de la recherche, Division de l'économie, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 10 février 2004, le comité poursuit son étude des nouvelles questions concernant son mandat. (Le texte complet de l'ordre de renvoi se trouve dans le fascicule n° 1 des délibérations du comité).

Conformément à l'alinéa 92(2)(f) du Règlement, le comité siège à huis clos pour faire l'étude d'un projet de rapport.

Il est convenu que le personnel soit autorisé à rester.

À 10 h 26, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, Tuesday, April 27, 2004
(10)

[English]

The Standing Senate Committee on Energy, Environment and Natural Resources met in camera at 6:25 p.m. this day, in room 257, East Block, the Chair, the Honourable Tommy Banks, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Banks, Christensen, Cochrane, Eyton, Kenny and Spivak (6).

In attendance: From the Library of Parliament: Lynne Myers, Research Analyst, Science and Technology and Frédéric Beauregard-Tellier, Research Analyst, Economics Division.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, February 10, 2004, the committee continued its examination of emerging issues related to its mandate. (For complete text of Order of Reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.)

Pursuant to rule 92(2)(f) the committee proceeded in camera for the consideration of a draft report.

It was agreed that staff be permitted to stay.

At 6:49 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, May 4, 2004
(11)

[English]

The Standing Senate Committee on Energy, Environment and Natural Resources met in camera at 6:22 p.m. this day, in room 257, East Block, the Chair, the Honourable Tommy Banks, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Banks, Christensen, Merchant, Milne and Spivak (5).

In attendance: From the Library of Parliament: Lynne Myers, Research Analyst, Science and Technology and Frédéric Beauregard-Tellier, Research Analyst, Economics Division.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, February 10, 2004, the committee continued its examination of emerging issues related to its mandate. (For complete text of Order of Reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.)

Pursuant to rule 92(2)(e)(f) the committee proceeded in camera for the consideration of a draft report and a draft agenda.

OTTAWA, le mardi 27 avril 2004
(10)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui à huis clos à 18 h 25, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Tommy Banks (président).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Banks, Christensen, Cochrane, Eyton, Kenny et Spivak (6).

Également présents: Lynne Myers, analyste de la recherche, Division des sciences et de la technologie, et Frédéric Beauregard-Tellier, analyste de la recherche, Division de l'économie, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 10 février 2004, le comité poursuit son étude des nouvelles questions concernant son mandat. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi se trouve dans le fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'alinéa 92(2)f du Règlement, le comité siège à huis clos pour faire l'étude d'un projet de rapport.

Il est convenu que le personnel soit autorisé à rester.

À 18 h 49, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, le mardi 4 mai 2004
(11)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui à huis clos à 18 h 22, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Tommy Banks (président).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Banks, Christensen, Merchant, Milne et Spivak (5).

Également présents: Lynne Myers, analyste de la recherche, Division des sciences et de la technologie, et Frédéric Beauregard-Tellier, analyste de la recherche, Division de l'économie, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 10 février 2004, le comité poursuit son étude des nouvelles questions concernant son mandat. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi se trouve dans le fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

Conformément aux alinéas 92(2)e) et f) du Règlement, le comité siège à huis clos pour faire l'étude d'un projet d'ordre du jour et d'un projet de rapport.

It was agreed that staff be permitted to stay.

It was agreed, that the following budget application be approved for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration:

Summary of Expenditures:

Professional and Other Services	\$ 19,100
Transportation and Communications	\$ 63,400
All Other Expenditure:	\$ 3,000
Total:	\$ 85,540

It was agreed that the draft report of the committee on the One-Tonne Challenge be adopted, and that the Chair, the Research Analysts and the Clerk be permitted to do some editorial and grammatical changes as necessary.

At 6:42 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

La greffière du comité,

Josée Thérien

Clerk of the Committee

Il est convenu que le personnel soit autorisé à rester.

Il est convenu que la demande d'autorisation budgétaire suivante soit approuvée et soumise au Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration:

Sommaire des dépenses:

Services professionnels et autres	19 100 \$
Transports et communications	63 400 \$
Autres dépenses	3 000 \$
Total:	85 540 \$

Il est convenu que le projet de rapport du comité sur le Défi d'une tonne soit adopté, et que le président, les analystes de la recherche et la greffière soient autorisés à y apporter les corrections stylistiques et grammaticales nécessaires.

À 18 h 42, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, Tuesday, May 11, 2004

(12)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Energy, Environment and Natural Resources met at 5:53 p.m. this day, in room 505, Victoria Building, the Chair, the Honourable Tommy Banks, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Austin, P.C., Banks, Christensen, Cochrane, Finnerty, Kinsella, Lawson, Merchant, Milne and Spivak (10).

In attendance: From the Library of Parliament: Lynne Myers, Research Analyst, Science and Technology and Frédéric Beaugard-Tellier, Research Analyst, Economics Division.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Monday, May 10, 2004, the committee proceeded with its examination of Bill C-28, to amend the Canada National Parks Act.

WITNESSES:

From Parks Canada Agency:

Alan Latourelle, Chief Executive Officer;

Susan Katz, Director, Policy and Legislation.

From the Department of Justice:

Sandra Leduc, Counsel, Legal Services.

Alan Latourelle made a presentation and answered questions with Susan Katz.

OTTAWA, le mardi 11 mai 2004

(12)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui à 17 h 53, dans la pièce 505 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Tommy Banks (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Austin, c.p., Banks, Christensen, Cochrane, Finnerty, Kinsella, Lawson, Merchant, Milne et Spivak (10).

Également présents: Lynne Myers, analyste de la recherche, Division des sciences et de la technologie, et Frédéric Beaugard-Tellier, analyste de la recherche, Division de l'économie, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 10 mai 2004, le comité entame son étude du projet de loi C-28, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada.

TÉMOINS:

De l'Agence Parcs Canada:

Alan Latourelle, directeur général;

Susan Katz, directrice, Politiques et législation.

Du ministère de la Justice:

Sandra Leduc, avocate, Services juridiques

Alan Latourelle présente un exposé et répond aux questions avec Susan Katz.

The Honourable Senator Milne moved that the committee dispense with clause-by-clause consideration of Bill C-28, to amend the Canada National Parks Act and that the bill be reported to the Senate without amendment.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 6:38 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

L'honorable sénateur Milne propose que le comité renonce à l'étude article par article du projet de loi C-28, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada, et que le projet de loi soit renvoyé au Sénat sans amendement.

La question, mise aux voix, est adoptée.

À 18 h 38, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Le greffier suppléant du comité,

Daniel Charbonneau

Acting Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Wednesday, May 12, 2004

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources has the honour to present its

SIXTH REPORT

Your Committee, to which was referred Bill C-28, An Act to amend the Canada National Parks Act has, in obedience to the Order of Reference of Monday, May 10, 2004, examined the said Bill and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

Le président,
TOMMY BANKS

Chair

RAPPORT DU COMITÉ

Le mercredi 12 mai 2004

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles a l'honneur de présenter son

SIXIÈME RAPPORT

Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-28, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada a, conformément à l'ordre de renvoi du lundi 10 mai 2004, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, May 11, 2004

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill C-28, to amend the Canada National Parks Act, met this day at 5:53 p.m. to give consideration to the bill.

Senator Tommy Banks (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: Honourable senators, I call the meeting to order. Before we begin, it would be helpful if you would take the maps from the package before you. They are quite instructive and informative and I suspect our guests will refer to them. In any case, they will be helpful to us in forming questions in respect of Bill C-28. Today we will hear from Mr. Alan Latourelle and Ms. Susan Katz from Parks Canada.

We will also hear from Ms. Sandra Leduc from Justice Canada.

Mr. Alan Latourelle, Chief Executive Officer, Parks Canada Agency: Mr. Chairman, honourable senators, I am pleased to appear before you today to address Bill C-28, to amend the Canada National Parks Act.

Bill C-28 removes lands from Pacific Rim National Park Reserve and Riding Mountain National Park for Indian reserve purposes. These amendments to the Canada National Parks Act will accomplish two things: First, the removal of lands from Pacific Rim will resolve an acute housing shortage on the Esowista Indian Reserve of the Tla-o-qui-aht First Nation, and the removal of lands from Riding Mountain will rectify an error that occurred in the implementation of a specific land claim agreement in the year 2000. These land removals can only be done by amending the Canada National Parks Act. I want to emphasize that Bill C-28 will not serve as a precedent for other national parks. These are unique circumstances that need to be addressed collectively. I will say a word about environmental considerations.

The removal of 86.4 hectares of land from Pacific Rim National Park Reserve will not unduly compromise the park's ecological integrity objectives. The Tla-o-qui-aht First Nation has made a commitment to cooperate with Parks Canada to provide for the long-term protection of the natural and cultural resources of the parklands surrounding the Esowista Indian Reserve.

It should be noted that the case of Pacific Rim National Park Reserve flows from a commitment that we made as an organization in 1970, when the national park reserve was established. At that time, the issue of shortage within the community had been identified and we made a commitment to look at those issues in the future. We are now, 35 years later, addressing a commitment we made as part of the national park reserve commitment. Both the Tla-o-qui-aht First Nation and the

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 11 mai 2004

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, auquel a été envoyé le projet de loi C-28 modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada, se réunit aujourd'hui, à 17 h 53 pour en faire l'examen.

Le sénateur Tommy Banks (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Honorables sénateurs, la séance est ouverte. Avant de commencer, il serait utile que vous retiriez les cartes de la chemise posée devant vous. Elles sont assez instructives et enrichissantes et je suppose que nos invités s'y référeront. De toute façon, elles nous seront utiles pour préparer des questions sur le projet de loi C-28. Aujourd'hui, nous accueillons M. Alan Latourelle et Mme Susan Katz, de Parcs Canada.

Nous accueillons aussi Mme Sandra Leduc, de Justice Canada.

M. Alan Latourelle, directeur général, Agence Parcs Canada: Monsieur le président, honorables sénateurs, je suis heureux d'être parmi vous aujourd'hui pour vous présenter le projet de loi C-28 modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada.

Le projet de loi C-28 vise le retrait de terres de la réserve à vocation de parc national Pacific Rim et du parc national du Mont-Riding pour fins de réserves indiennes. Ces modifications à la Loi sur les parcs nationaux du Canada permettront d'accomplir deux choses: Premièrement, le retrait de terres de Pacific Rim résoudra un problème grave de logements de la réserve indienne Esowista des Premières nations Tla-o-qui-aht et le retrait de terres du Mont-Riding corrigera une erreur qui s'est produite dans la mise en oeuvre de l'entente de 2000 sur le règlement d'une revendication territoriale particulière. Le retrait des terres ne peut être fait qu'en modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada. Je tiens à préciser que le projet de loi C-28 ne servira pas de précédent pour les autres parcs nationaux. Il s'agit là de circonstances uniques auxquelles il faut s'attaquer collectivement. Je dirai un mot sur les facteurs environnementaux.

Le retrait d'une parcelle de terre de 86,4 hectares de la réserve à vocation de parc national Pacific Rim ne compromettra pas indûment l'intégrité écologique du parc. Les Premières nations Tla-o-qui-aht se sont engagées à coopérer avec Parcs Canada pour assurer une protection à long terme des ressources naturelles et culturelles des parcs avoisinants la réserve indienne d'Esowista.

Il est à noter que le cas de la réserve à vocation de parc national Pacific Rim provient d'un engagement fait par notre organisme en 1970 lors de l'établissement de la réserve de parc national. À cette époque, la pénurie de logement avait été identifiée au sein de la communauté et nous nous sommes engagés à régler ce problème à l'avenir. Nous voilà aujourd'hui, 35 ans après, en train de parler d'un engagement que nous avons fait dans le cadre de la réserve de parc national. Les Premières nations

Department of Indian Affairs and Northern Development have made commitments to develop and maintain the lands in ways that respect the ecological integrity of the park.

To provide for appropriate protection of adjacent parklands, a \$2.5-million mitigation fund will be provided to Parks Canada from the Department of Indian Affairs and Northern Development. Thus, a number of measures will be in place to ensure a sustainable community living in harmony with the park. The removal of 5 hectares from Riding Mountain will not have an impact on the ecological integrity of the park. This is a correction of the incorrect legal survey that was done in 2000.

Bill C-28 enjoys broad public support. For example, the following bodies have indicated their support for the proposed land withdrawal from Pacific Rim: environmental non-government organizations, including the Sierra Club, the Western Canada Wilderness Committee, the Friends of Clayoquot Sound and the Canadian Parks and Wilderness Society, as well as provincial and regional governments.

While land is being withdrawn from Pacific Rim National Park Reserve, it represents less than 1 per cent of the park's land base. It should also be noted that Pacific Rim is located within the larger cluster of protected areas that enhances the ecological integrity of the park.

I thank honourable senators for our appearance today. I am prepared to answer any questions they may have.

The Chairman: Thank you.

Senator Milne: Why has it taken so long to bring this before us? Why does it have to happen in the dying days of Parliament, before an election?

These are small parcels of land. Who is opposed and why are they opposed?

Mr. Latourelle: The national park reserve was established in the 1970s. At that time, there was a commitment such that if there were an increased requirement within the reserve, we would look at it in the future.

When the park was initially established, this was a seasonal community, and has been transformed now into a permanent, year-round community for the First Nations. We were approached by the First Nations three years ago to look at this issue. At that time, we began discussions with the Aboriginal community to look at their housing shortfall.

The Chairman: Which of the two parcels are you talking about?

Mr. Latourelle: Pacific Rim National Park Reserve. It is through part of that process that we reached a tentative agreement approximately one year ago.

As a result of that tentative agreement, we had to obtain bilingual surveys and the legal process forced some delays in bringing this proposed legislation forward.

Tla-o-qui-aht et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien se sont engagés à développer et à maintenir les terres sans compromettre l'intégrité écologique du parc.

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien fournira à Parcs Canada un fonds d'atténuation de 2,5 millions de dollars pour assurer une protection adéquate des parcs adjacents. Donc, des mesures seront prises pour assurer le développement d'une communauté durable dans le parc. Le retrait de 5 hectares du Mont-Riding n'aura aucun impact sur l'intégrité écologique du parc. C'est une correction d'une erreur d'arpentage officiel faite en 2000.

Le projet de loi C-28 bénéficie d'un appui largement répandu. Par exemple, les organismes suivants soutiennent le retrait de terre proposé du Pacific Rim: des ONG à vocation écologique, notamment Sierra Club, Western Canada Wilderness Committee, Friends of Clayoquot Sound et la Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada, ainsi que des gouvernements provinciaux et régionaux.

La terre qui est retirée de la réserve à vocation de parc national Pacific Rim représente moins de un pour cent de la superficie du parc. Il faut aussi noter que le Pacific Rim se situe à l'intérieur de nombreuses zones protégées qui améliorent l'intégrité écologique du parc.

Je remercie les honorables sénateurs de m'avoir invité aujourd'hui. Je suis prêt à répondre aux questions qu'ils peuvent avoir.

Le président: Merci.

Le sénateur Milne: Pourquoi avoir attendu si longtemps avant de nous présenter ce projet? Comment se fait-il que ce soit tout à la fin de nos travaux, avant une élection?

Ce sont de petites parcelles de terrain. Qui s'y oppose et pour quelle raison?

M. Latourelle: La réserve à vocation de parc national a été créée en 1970. À cette époque, l'engagement prévoyait qu'en cas d'augmentation des besoins dans la réserve, nous les étudierons.

À l'époque de la création du parc, la communauté était saisonnière, elle est depuis devenue une communauté résidentielle permanente pour les Premières nations. Il y a trois ans, les Premières nations nous ont contactés pour étudier cette question. À cette époque, nous avons commencé à discuter avec la communauté autochtone pour étudier leur pénurie de logements.

Le président: De laquelle des deux parcelles parlez-vous?

M. Latourelle: De la réserve à vocation de parc national Pacific Rim. Il y a environ un an, nous sommes parvenus à un projet de règlement.

Suite à ce projet de règlement, il fallait que nous fassions des arpentages bilingues et la procédure judiciaire nous a obligés à retarder la présentation de ce projet de loi.

Currently, there are significant housing shortfall issues in the community. As an organization, we want to live up to the initial commitment that we made. Again, due to legal survey issues, there has been a delay in the process. That is why we are so late bringing it before the House and the Senate.

Interestingly enough, I am not aware of anyone opposing this bill. When we recommend removing lands from national parks, we take that very seriously because of the long-term impacts. In this case, all the stakeholder environmental groups that we deal with have provided letters of support for this proposal, recognizing the housing issues faced by the Aboriginal community.

Senator Milne: The land in Riding Mountain National Park is a half-section.

The Chairman: It is 4.5 hectares.

Mr. Latourelle: Yes, in Riding Mountain.

Senator Milne: It has not been properly mapped on this. I see "part fractional." Is it the Baxter quarter you are talking about?

Mr. Latourelle: On the Baxter quarter, the white line is the parcel of land we are talking about.

Senator Milne: The white line going up and down, so it is a long, narrow strip.

Mr. Latourelle: Exactly. There was an error in the survey at that point.

Senator Milne: How many hectares are we talking about in Pacific Rim?

Mr. Latourelle: It is 86.4 hectares, so less than 1 per cent of the park.

Senator Milne: Is it Parcel 1, or Esowista IR 3?

Mr. Latourelle: It is Parcel 1.

Senator Milne: On the large-scale map?

Mr. Latourelle: Yes.

The Chairman: Is it correct that on the detailed map, Esowista IR 3 is an existing Indian reserve?

Mr. Latourelle: That is correct.

The Chairman: Parcel 1 will be added to that Indian reserve, connected by the right of way that is also being made part of the reserve.

Mr. Latourelle: That is correct.

I should add that although it may not look that way on the map, it is close to the Esowista Reserve. This was based on our in-house study on wildlife movement and so on. This is the area that we identified as having the least impact ecologically on the park in terms of the expansion of the reserve.

Aujourd'hui, la crise du logement est très grave dans la communauté. En tant qu'organisme, nous voulons tenir notre promesse. Encore une fois, le retard dans le processus est dû aux problèmes d'arpentage officiel. C'est la raison pour laquelle nous avons attendu si longtemps avant de le présenter à la Chambre et au Sénat.

Fait intéressant, à ma connaissance personne ne s'oppose au projet de loi. Lorsque nous avons recommandé le retrait de terres des parcs nationaux, nous y avons songé sérieusement en raison des impacts à long terme. Dans ce cas, tous les groupes à vocation écologique intéressés avec lesquels nous avons eu affaire nous ont fournis des lettres appuyant ce projet, en tenant compte des problèmes qui se posent à la communauté autochtone.

Le sénateur Milne: La terre dans le parc national du Mont-Riding est une demi-section.

Le président: Elle s'étend sur 4,5 hectares.

M. Latourelle: Oui, au Mont-Riding.

Le sénateur Milne: Elle n'est pas bien indiquée sur la carte. Je vois partie fractionnelle. Êtes-vous en train de parler du quart Baxter?

M. Latourelle: Sur le quart Baxter, la ligne blanche indique la parcelle de terrain dont nous parlons.

Le sénateur Milne: La ligne blanche verticale, c'est donc cette longue bande étroite.

M. Latourelle: Exactement. Il y avait eu une erreur d'arpentage à cet endroit.

Le sénateur Milne: De combien d'hectares parlons-nous dans le Pacific Rim?

M. Latourelle: De 86,4 hectares, soit moins de un pour cent du parc.

Le sénateur Milne: Est-ce la parcelle 1 ou RI Esowista 3?

M. Latourelle: C'est la parcelle 1.

Le sénateur Milne: Sur la carte à grande échelle?

M. Latourelle: Oui.

Le président: Est-ce exact que sur la carte détaillée, RI Esowista 3 est une réserve indienne qui existe?

M. Latourelle: C'est exact.

Le président: La parcelle 1 sera ajoutée à cette réserve indienne, reliée par le droit de passage qui fait aussi partie de la réserve.

M. Latourelle: C'est exact.

Je devrais ajouter que même si ce n'est pas évident en regardant la carte, elle est proche de la réserve Esowista. Cette zone a été choisie après l'étude que nous avons faite sur place sur le déplacement de la faune, et cetera. Nous avons identifié cette zone comme étant celle qui aura le moins d'impact sur l'environnement du parc pour l'agrandissement de la réserve.

Senator Christensen: I was pleased to see there will be monitoring of the impacts and that \$2.5 million has been set aside. The monitoring goes on for a number of years. What assurance is there that there will be sufficient funds to complete that monitoring?

Mr. Latourelle: In terms of our discussions with the Department of Indian and Northern Affairs, we feel comfortable that with the \$2.5 million investment, we will be able to monitor it. That is also supplemented by our ongoing research budgets that are currently allocated to that national park reserve.

Senator Christensen: In the case of the other one, where you have the two reserves that are joined by a road, certainly there has been a strategic environmental assessment. Other than the vehicle traffic on the road, what steps are being taken to ensure that there are no other impacts on the roadside, such as services being developed that will expand into the park?

Mr. Latourelle: What we are excising from the park is strictly what is in white on that map. The federal government will still own the green areas on both sides of the roadway as a national park reserve, and there will be no development on that land. We have full control of that land.

Senator Milne: Why would they not run the road right along the edge of the airport lands, which are disturbed anyway?

Mr. Latourelle: I apologize for not having that detailed information. From what I recall, we did some review of the land site per se and looked at the best location for that road, based on the waters, the creeks and so on. That is what I remember, but I do not have more detailed information on the exact location.

The Chairman: The reason might be topographical. Would you let our clerk know when you find the answer to that?

Mr. Latourelle: I would be pleased to do so.

Senator Kinsella: Are there any federally owned Crown lands either adjacent to or contiguous with the Pacific Rim National Park Reserve?

Mr. Latourelle: My understanding is that the lands adjoining the national park are mostly provincial Crown lands or private land holdings.

Senator Kinsella: There is no federal Crown land at all?

Mr. Latourelle: That is my understanding.

Senator Kinsella: Is there any federal Crown land adjacent to the Riding Mountain National Park?

Mr. Latourelle: My understanding is that it is mostly privately owned farmland.

Le sénateur Christensen: J'ai été content de voir que l'impact sur l'environnement sera contrôlé et que 2,5 millions de dollars ont été mis de côté. Le contrôle se fera sur plusieurs années. Quelle assurance avons-nous que ces fonds seront suffisants pour compléter ce contrôle?

M. Latourelle: Suite à nos discussions avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien nous estimons pouvoir contrôler l'impact sur l'environnement avec ces 2,5 millions de dollars, auxquels il faut ajouter notre budget de recherche qui est alloué à cette réserve à vocation de parc national.

Le sénateur Christensen: Dans l'autre cas, où les deux réserves sont reliées par une route, une analyse stratégique de l'environnement a certainement été faite. À part la circulation routière sur la route, quelles mesures ont été prises pour s'assurer qu'il n'y aura pas d'autres impacts sur les côtés de la route, tel que l'établissement de services qui s'étendraient dans le parc?

M. Latourelle: La terre que nous retirons du parc est en blanc sur la carte. Le gouvernement fédéral continuera à être propriétaire des zones vertes situées des deux côtés de la route en tant que réserve à vocation de parc national et il n'y aura aucun développement sur cette terre. Nous avons le contrôle total de cette terre.

Le sénateur Milne: Pour quelle raison ne traceraient-ils pas la route le long du périmètre de l'aéroport qui, de toute façon, sont dérangées?

M. Latourelle: Je vous prie de m'excuser, mais je n'ai pas ce renseignement. Si je me souviens bien, nous avons étudié le terrain pour trouver le meilleur tracé de la route en tenant compte des étendues d'eau, des ruisseaux, et cetera. Cela je m'en souviens, mais je n'ai pas de plus amples renseignements sur l'emplacement exact.

Le président: La raison peut être topographique. Pourriez-vous communiquer avec notre greffier quand vous obtiendrez ce renseignement?

M. Latourelle: Avec plaisir.

Le sénateur Kinsella: Y a-t-il des terres publiques appartenant au gouvernement fédéral adjacentes ou contiguës à la réserve à vocation de parc national Pacific Rim?

M. Latourelle: Je crois savoir que les terres adjacentes au parc national appartiennent en grande partie au gouvernement provincial ou à des particuliers.

Le sénateur Kinsella: Il n'y a pas du tout de terres publiques appartenant au gouvernement fédéral?

M. Latourelle: C'est ce que je crois savoir.

Le sénateur Kinsella: Est-ce qu'il y a des terres publiques appartenant au gouvernement fédéral adjacentes au parc national du Mont-Riding?

M. Latourelle: Je crois savoir que c'est surtout des fermes appartenant à des particuliers.

Senator Kinsella: I think that as a matter of public policy in Canada, we should have a principle that when we take land from our park system for whatever purpose, it should be replaced by an equal if not greater amount of land from the Crown land bank, as it were. Therefore, I was interested in the nearest parcel of federal Crown land to both of these national parks.

The Chairman: Provincial Crown land cannot simply be taken over by the federal government without the agreement of the province. It is their property.

I want to ensure I understand. We do not today have the answer to Senator Kinsella's question, that is to say, if there is any federal Crown land contiguous to either of these reserves, not necessarily to the parcels that are being transferred, which could be added to the reserves in lieu of the land that is being taken.

Mr. Latourelle: I can assure you there is no federal land contiguous to the reserves, because that would have been the first option.

Senator Kinsella: We do not mean the reserves. We mean the federal park.

Mr. Latourelle: I can provide confirmation to the committee.

Senator Kinsella: Senator Milne is suggesting that all Crown land now is under provincial control.

Senator Milne: It certainly is in Ontario.

Senator Kinsella: Is there any Crown land, even if provincially regulated, that runs adjacent to either of these two parks? It will be interesting to see whether federal-provincial negotiations should be entered into, because I should think the province has an interest. If they are building a provincial highway and want to go through a federal park, they might well be interested in swapping some provincial Crown land, or indeed, if the province had an interest, as I am sure they do in this instance, in seeing that the First Nations get the land they need. If we could get some information on that, I would appreciate it.

The Chairman: How soon do you think it would be possible for us to get that information, Mr. Latourelle?

Mr. Latourelle: Tomorrow morning.

The Chairman: I just saw your legal adviser flinch. Tomorrow morning.

Mr. Latourelle: There are two points I should like to make. First, through the Canada National Parks Act, we are withdrawing some lands from our parks. We do not take that decision lightly.

As for the future, the senators may want to know that over the next five years, we are looking at a 50-per-cent increase in the land mass protected through national parks across Canada. We have a commitment to establish ten new national parks and five marine conservation areas and to expand three existing national parks.

Le sénateur Kinsella: Je crois que du point de vue de la politique publique au Canada, nous devrions avoir pour principe que si nous retirons de la terre d'un de nos parcs pour une raison quelconque, elle devrait être remplacée par une terre publique d'une superficie égale sinon supérieure. Donc, je suis intéressé par la parcelle de terre publique appartenant au gouvernement fédéral la plus proche de ces parcs nationaux.

Le président: Le gouvernement fédéral ne peut pas prendre, sans l'accord de la province, une terre publique appartenant au gouvernement provincial. C'est la propriété de la province.

Je veux être sûr de bien comprendre. Nous n'avons pas aujourd'hui, la réponse à la question du sénateur Kinsella, c'est-à-dire est-ce qu'il y a des terres publiques appartenant au gouvernement fédéral adjacentes à l'une ou l'autre de ces réserves, pas nécessairement aux parcelles de terre qui ont été retirées, qui pourraient être ajoutées aux réserves à la place de la terre qui a été retirée.

M. Latourelle: Je peux vous assurer qu'il n'y a aucune terre appartenant au gouvernement fédéral adjacente aux réserves, car elle aurait été notre premier choix.

Le sénateur Kinsella: Nous ne parlons pas dit des réserves, nous parlons du parc fédéral.

M. Latourelle: Je peux fournir une confirmation au comité.

Le sénateur Kinsella: Le sénateur Milne suggère que toutes les terres publiques sont maintenant sous contrôle provincial.

Le sénateur Milne: C'est certainement le cas en Ontario.

Le sénateur Kinsella: S'il y a une terre publique, même sous juridiction provinciale, qui est adjacente à l'un ou l'autre de ces deux parcs, il aurait été intéressant de voir s'il faut entamer des négociations fédérales provinciales, car, à mon avis, la province a un intérêt. Si elle construit une autoroute provinciale et qu'elle veut que cette autoroute traverse un parc fédéral, ils pourraient être intéressés à échanger quelques terres provinciales ou alors, si la province avait un intérêt, et je suis sûr qu'elle l'a dans ce cas, à s'assurer que les Premières nations obtiennent la terre dont elles ont besoin. Pourriez-vous nous donner des renseignements à ce sujet?

Le président: Quand pensez-vous pouvoir nous donner ces renseignements, monsieur Latourelle?

M. Latourelle: Demain matin.

Le président: Je viens de voir votre conseiller juridique tressaillir. Demain matin.

M. Latourelle: Je voudrais soulever deux points. Premièrement, en vertu de la Loi sur les parcs nationaux du Canada, nous retirons des terres de nos parcs. Nous ne prenons pas cette décision à la légère.

En ce qui concerne l'avenir, les sénateurs voudraient peut-être savoir qu'au cours des cinq prochaines années, nous envisageons une augmentation de 50 p. 100 de la superficie protégée dans le cadre de parcs nationaux à travers le pays. Nous nous sommes engagés à créer dix nouveaux parcs nationaux, cinq aires marines de conservation et à agrandir trois parcs nationaux existants.

In terms of the specific site issues, our long-term objective in Pacific Rim is to replace those 86.4 hectares. What we were not able to do is to reach an agreement with the province or with other partners within the short time frame we had. Park expansion requires significant public consultation and the agreement of the province, so we are working with the provincial government in British Columbia, for example, to look at opportunities. However, we are not able to take 86 hectares out now and replace it immediately. Nevertheless, our long-term objective — and it may take up to 10 years to achieve it — is still to look at those opportunities.

Senator Kinsella: Where will the land mass be? Where will you find that land mass to create these new parks?

Mr. Latourelle: Again, each situation is different, but we will work with the provincial government, in this case, British Columbia, over time to see if there are opportunities for them to transfer part of their Crown lands to the federal government through a federal-provincial agreement. We would look at those types of processes. Often, we do not look at each park in isolation. We develop an overall agreement that deals with all the parks in the province.

Senator Kinsella: Do you think that my proposition is the kind of thing around which, in federal-provincial discussions, we might develop a protocol for when we take land out of a park for a public interest purpose? In this instance, it would be the First Nations land base; it could be a hydro line or an easement or a highway, whatever the public interest purpose might be. However, as a policy principle, we would make every effort — as Parks Canada would make every effort — to replace that with other land, even if it meant negotiating with the provinces. I take it you do that all the time?

Mr. Latourelle: It is a principle that we currently use within the organization. We do not have a written policy on it. That was our first attempt, in terms of Pacific Rim National Park Reserve, to try to ensure that the total land mass would not be different. However, there are in fact very few situations where lands are withdrawn from national parks. In the case of most land claim agreements, for example, the lands offered by the federal government are outside the national parks. The two cases we have before us are unique. We never give up any land, for example, for a highway through a national park. It is against policy.

The Chairman: You said three cases. You mean two?

Mr. Latourelle: Sorry, two cases.

The Chairman: This is not specific and is a little unfair, but I hope that when you increase the acreage of federal parks in Canada, you will receive a commensurate amount of money with which to properly deal with those parks. That has been a concern of this committee for a long time. It is all very well to go around

En ce qui concerne les questions spécifiques sur les sites, notre objectif à long terme dans le Pacific Rim est de remplacer ces 86,4 hectares. Nous n'avons pas été en mesure de conclure un accord avec la province et d'autres partenaires durant le peu de temps dont nous disposions. L'agrandissement du parc exige une consultation très élargie du public et l'accord de la province, aussi, nous travaillons avec le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique, par exemple, pour chercher des possibilités. Cependant, nous ne pouvons pas retirer 86 hectares aujourd'hui et les remplacer immédiatement. Malgré tout, notre objectif à long terme — et il faudrait peut-être dix ans pour l'atteindre — est encore de chercher ces possibilités.

Le sénateur Kinsella: Où se situera cette masse terrestre? Où allez-vous la trouver pour créer ces nouveaux parcs?

M. Latourelle: Chaque situation est différente, mais nous collaborons le plus possible avec le gouvernement provincial, dans ce cas, celui de la Colombie-Britannique, pour voir s'il y a des possibilités qu'ils transfèrent une partie de leurs terres publiques au gouvernement fédéral par le biais d'un accord fédéral-provincial. Nous envisagerons ce genre de processus. Souvent, nous n'étudions pas chaque parc individuellement. Nous élaborons un accord global qui couvre tous les parcs de la province.

Le sénateur Kinsella: Pensez-vous que ma proposition puisse servir de point de départ de discussions fédérales-provinciales, on pourrait développer un protocole pour les retraits de terre d'un parc à des fins d'intérêt public? Dans ce cas, ce serait la terre des Premières nations; ce pourrait être une ligne de transport d'électricité, un raccordement progressif ou une autoroute, cela dépend de l'intérêt public en cause. Cependant, par principe, nous emploierons tous les efforts — de même que Parcs Canada emploiera tous les efforts — pour remplacer cela par une autre terre même s'il faut négocier avec les provinces. Je suppose que vous le faites tout le temps?

M. Latourelle: C'est un principe que nous suivons actuellement dans l'organisation. Nous n'avons pas de principes écrits. C'était notre première tentative, dans le cas de la réserve à vocation de parc national Pacific Rim, d'essayer de garantir que la masse terrestre totale ne serait pas différente. Cependant, il est très rare que des terres soient retirées des parcs nationaux. Dans le cas de la plupart des accords sur une revendication territoriale, par exemple, les terres offertes par le gouvernement fédéral sont à l'extérieur des parcs nationaux. Ces deux cas sont uniques. Nous ne donnons jamais de la terre, par exemple, pour y construire une autoroute à travers un parc national. C'est contraire à la politique.

Le président: Vous avez dit trois cas, vous voulez dire deux?

M. Latourelle: Je vous prie de m'excuser, deux cas.

Le président: Cela n'est pas spécifique et un peu injuste, mais j'espère que lorsque vous augmenterez la superficie des parcs fédéraux au Canada, vous recevrez un montant d'argent suffisant pour bien gérer ces parcs. C'est l'une des vieilles préoccupations du comité. C'est bien beau

adding parks, but the parks are having great difficulty in operating properly, to the extent that we are now talking about stiff user fees.

Mr. Latourelle: It has been confirmed through Budget 2003 that all the funds for the new park expansion have been provided to Parks Canada. In the past, we have had to absorb new parks within our existing base. In Budget 2003, we received funding for the last four parks we created, plus the expansion we are looking at.

The Chairman: We will be watching that closely.

Senator Finnerty: How close is Tofino to this proposed reserve? Is it right alongside?

Mr. Latourelle: I was there last summer. It is probably about 4 or 5 kilometres.

Senator Finnerty: How do the people of Tofino feel about this?

Mr. Latourelle: In the discussions we had with the elected officials, from the regional government and also the provincial government, they were supportive. The Government of British Columbia has to agree to this transfer as part of a federal-provincial agreement made when we initially established a national park reserve, and we have received their support also.

Senator Finnerty: It is a magnificent area.

Senator Cochrane: You were saying, Mr. Latourelle, that these two parks — these 86 hectares — are being handed over to address the problems of housing shortages, overcrowding, infrastructure and so on.

Will this be enough in the long term? The population is still growing and the housing demand will still be there. Can you give us a sense of the population growth and the community development projections for the Esowista Reserve? Are they adequately addressed with this bill, and is there anything in here that would prevent the community from revisiting this arrangement with the federal government in the future?

Mr. Latourelle: According to the agreement in principle that we have reached with the First Nations, this would meet their housing needs for the next 25 years. Beyond that, if there is an increased need, the agreement states that they would be working with the Department of Indian and Northern Affairs to look at land outside of the national parks. In fact, there is a commitment in the agreement in principle that we signed with them that they would not request more lands within the national park if there are additional housing needs beyond that 25-year horizon and beyond the land that we are proposing to provide through this bill.

Senator Cochrane: Why could not that land have been used instead of the land from this park?

d'ajouter des parcs, mais il est très difficile de bien les gérer, au point où l'on parle d'augmenter considérablement les frais d'entrée au parc.

M. Latourelle: Selon le budget 2003, tous les fonds pour l'agrandissement de nouveaux parcs ont été fournis à Parcs Canada. Auparavant, il nous a fallu absorber les nouveaux parcs dans la masse terrestre existante. Dans le budget 2003, nous recevons des fonds pour les quatre derniers parcs créés, plus l'agrandissement que nous envisageons.

Le président: Nous allons surveiller la situation de très près.

Le sénateur Finnerty: À quelle distance de Tofino se situe la réserve proposée? Est-elle contiguë?

M. Latourelle: J'y étais l'été dernier. C'est à environ quatre ou cinq kilomètres.

Le sénateur Finnerty: Qu'en pensent les gens de Tofino?

M. Latourelle: D'après les discussions que nous avons eues avec les représentants élus du gouvernement régional et également du gouvernement provincial, les gens semblent appuyer le projet. Le gouvernement de la Colombie-Britannique doit donner son accord pour ce transfert dans le cadre de l'entente fédérale-provinciale conclue lorsque nous avons créé la réserve de parc national, et nous avons reçu son appui également.

Le sénateur Finnerty: C'est une région extraordinaire.

Le sénateur Cochrane: Vous disiez, monsieur Latourelle, que ces deux parcs — ces 86 hectares — sont cédés dans le but de résoudre les problèmes de pénurie de logements, de surpopulation, d'infrastructure, et cetera.

Est-ce que cela suffira à long terme? La population croît toujours et la demande pour le logement sera toujours là. Pouvez-vous nous donner une idée des prévisions concernant la croissance de la population et le développement de la collectivité dans le cas de la réserve d'Esowista? Est-ce que ces besoins sont comblés de manière appropriée par ce projet de loi, et y a-t-il quelque chose ici qui empêchera la collectivité de demander au gouvernement fédéral de revoir cet arrangement dans l'avenir?

M. Latourelle: Selon l'entente de principe que nous avons conclue avec les Premières nations, cela permettrait de répondre aux besoins de logements pour les 25 prochaines années. Au-delà de cette période, si le besoin continue de se faire sentir, l'entente prévoit que les gens travailleront avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour étudier la possibilité de trouver des terres à l'extérieur des parcs nationaux. En fait, dans l'entente de principe que nous avons signée avec ces dernières, elles s'engagent à ne pas réclamer d'autres terres à l'intérieur du parc national s'il y a des besoins additionnels de logements au-delà de l'horizon de 25 ans et au-delà du territoire que nous nous proposons de mettre à leur disposition par l'intermédiaire de ce projet de loi.

Le sénateur Cochrane: Pourquoi ne pourrions-nous pas utiliser ces terres plutôt que les terres provenant de ce parc?

Mr. Latourelle: The lands for 25 years out have not yet been identified. If there is a requirement, there is a commitment through the agreement from the Department of Indian and Northern Affairs to look at other options. I go back to the 1970s, when we established a national park reserve. At that time, the First Nations had raised issues of future requirements; and we made a commitment when we established the national park that we would seriously consider those issues and deal with them in the future. Some 35 years later, they do have significant social pressures and we are assisting in dealing with them as part of that initial commitment.

Senator Cochrane: What is the representation of Aboriginal people within Parks Canada, within those two reserves? We know that many of the national parks have a full-time staff member who coordinates issues with the Aboriginal people. Is this the case with these two? Is there a staff person who coordinates the communication with the Aboriginal people?

Mr. Latourelle: There are different people. First, 8.2 per cent of Parks Canada's workforce is Aboriginal; close to 10 per cent of our executives at the park level is Aboriginal. Most of the discussions are held between the field unit superintendent and the chief or the representative, but we also have Aboriginal affairs officers who develop relationships with those communities.

Senator Cochrane: I am talking about these two parks, Pacific Rim and Riding Mountain. Do you have a staff person in these two areas to liaise with the Aboriginal communities?

Mr. Latourelle: Yes we do, in both cases.

Senator Cochrane: How long have they been there?

Mr. Latourelle: In Pacific Rim, it is a new individual, but the position has existed for some three or four years. We had someone in that position before. In Riding Mountain, my recollection is it is more recent, probably within the last year or so. In Riding Mountain we have what we call a senior officials' forum, in which the director general for Western Canada of Parks Canada and the superintendent of Riding Mountain meet with the Aboriginal community representative on a quarterly basis. That has been ongoing for five or six years; I used to be part of that committee.

Senator Cochrane: Can you give us some idea of the population growth?

Ms. Susan Katz, Director, Policy and Legislation, Parks Canada Agency: I have some figures that might help you, senator. The population of Esowista at the moment is approximately 175 people. It is a population that is growing at approximately 2 per cent a year. There is also another settled reserve of the Tla-o-qui-aht First Nation, on Meares Island. The population on that settlement is 182 persons. The community on

M. Latourelle: Les terres pour la période au-delà des 25 ans n'ont pas encore été spécifiées. S'il y a un besoin, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien s'engage, dans le cadre de cette entente, à étudier d'autres possibilités. Je reviens aux années 70 lorsque nous avons établi la réserve de parc national. À cette époque, les Premières nations avaient soulevé des questions au sujet des besoins futurs et nous avons pris l'engagement, lorsque nous avons établi le parc national, que nous examinerions sérieusement ces questions et que nous les réglerions dans l'avenir. Quelque 35 ans plus tard, il y a effectivement des pressions sociales importantes et nous apportons notre concours pour tenter de trouver une solution dans le cadre de cet engagement initial.

Le sénateur Cochrane: Quelle est la représentation des peuples autochtones au sein de Parcs Canada, au sein de ces deux réserves? Nous savons que de nombreux parcs nationaux ont un membre du personnel qui travaille à plein temps pour coordonner les questions liées aux peuples autochtones. Est-ce le cas de ces deux parcs? Y a-t-il un membre du personnel qui coordonne les communications avec les Autochtones?

M. Latourelle: Il y a différentes personnes. Premièrement, 8,2 p. 100 de la main-d'oeuvre de Parcs Canada est autochtone; près de 10 p. 100 de nos cadres au niveau des parcs sont autochtones. La plupart des discussions se déroulent entre le directeur de l'unité de gestion et le chef ou le représentant, mais nous avons également des agents des affaires autochtones qui tissent des relations avec ces collectivités.

Le sénateur Cochrane: Je parle de ces deux parcs, Pacific Rim et Mont-Riding. Avez-vous un membre du personnel dans ces deux régions pour établir des communications avec les collectivités autochtones?

M. Latourelle: Oui, nous en avons, dans les deux cas.

Le sénateur Cochrane: Depuis combien de temps sont-ils en poste?

M. Latourelle: Dans le cas du parc Pacific Rim, il s'agit d'un nouveau titulaire, mais le poste existe depuis trois ou quatre ans. Quelqu'un d'autre occupait ce poste auparavant. Dans le cas du Mont-Riding, d'après mes souvenirs, c'est plus récent, probablement depuis un an environ. Dans le cas de ce parc national, nous avons ce que nous appelons un forum des cadres supérieurs, où le directeur général de Parcs Canada pour l'Ouest et le directeur du parc Mont-Riding se réunissent avec le représentant de la collectivité autochtone sur une base trimestrielle. Cela se fait depuis cinq ou six ans; j'ai fait partie de ce comité.

Le sénateur Cochrane: Pouvez-vous nous donner une certaine idée de la croissance de la population?

Mme Susan Katz, directrice, Politiques et législation, Agence Parcs Canada: J'ai ici quelques chiffres qui pourraient vous aider, madame le sénateur. La population d'Esowista à l'heure actuelle est d'environ 175 personnes. C'est une population qui croît au rythme d'environ 2 p. 100 par année. Il existe une autre réserve de la Première nation Tla-o-qui-aht sur l'île Meares. La population de cette collectivité est de 182 personnes. La collectivité de l'île

Meares Island is also suffering similar problems to the community on Esowista. The housing shortage that this land withdrawal would deal with would address the problems of both the Esowista community and the Meares Island community.

There have been some population projections developed for the First Nation, looking out over the next 25 to 50 years. The First Nation is expected to grow to some 800 persons. As Mr. Latourelle has indicated, the land being withdrawn from the park reserve will accommodate approximately 160 houses, 35 of which are required within the short term. Any requirements supplementary to that would be dealt with on land sourced outside the park.

The Chairman: Before we leave that, Ms. Katz, would you tell us where Meares Island is on the detailed map, or does it not show up on that map?

Ms. Katz: Meares Island does not show up on that map. Meares Island is just off Tofino. It is just a short distance from the town.

The Chairman: It is in the Long Beach Unit, though, is that correct?

Ms. Katz: Yes, it is.

The Chairman: Mr. Latourelle, you said that this is not creating a precedent. Is that because that was done before?

Mr. Latourelle: No, because it is unique.

The Chairman: If it is unique, it is creating a precedent.

Mr. Latourelle: The situation we are facing here is unique in the sense that there are only two Aboriginal communities that I know of that are totally surrounded by a national park. In this specific case, it is the Pacific Rim National Park Reserve. We made a commitment when we established the park in terms of the Indian reserve requirements.

The Chairman: Do other such situations obtain anywhere else?

Mr. Latourelle: Where we made a commitment to an Aboriginal community within a park? No. There is only one other that I am aware of, in Wood Buffalo National Park, where we have an Aboriginal community totally surrounded by a park. However, we do not have the type of commitment there that we made when we established this national park.

Senator Lawson: In your response to Senator Kinsella, you talked about replacing these 86-plus hectares. If you were to make a trade with the provincial government, it would not necessarily be at this location; it might be at a different park in a different location somewhere in B.C., might it not?

Mr. Latourelle: Our objective in the long term would be to look at opportunities to add to this national park reserve over the next decade.

Meares éprouve des problèmes semblables à ceux de la collectivité d'Esowista. La soustraction des terres proposée ici permettrait de répondre aux préoccupations en matière de logement aussi bien de la collectivité d'Esowista que de celle de l'île Meares.

Certaines projections sur la croissance de la population au cours des 25 à 50 prochaines années ont été réalisées par la Première nation. On s'attend à ce que la population atteigne 800 personnes. Comme l'a indiqué M. Latourelle, les terres qui sont soustraites à la réserve de parc national permettront d'accueillir environ 160 habitations, dont 35 qui sont nécessaires à court terme. Tout besoin qui excéderait ces chiffres sera réglé avec des terres non insulaires situées à l'extérieur du parc.

Le président: Avant que nous laissions cette question, madame Katz, pourriez-vous nous dire où se trouve l'île Meares sur la carte détaillée, ou n'apparaît-elle pas sur cette carte?

Mme Katz: L'île Meares n'apparaît pas sur cette carte. Elle est située juste à l'extérieur de Tofino. C'est à une courte distance de la ville.

Le président: C'est dans ce qu'on appelle l'unité de la plage Long, n'est-ce pas?

Mme Katz: Oui, c'est exact.

Le président: Monsieur Latourelle, vous avez dit que cela ne créait pas de précédent. Est-ce parce que cela a déjà été fait auparavant?

M. Latourelle: Non, parce que c'est une situation unique.

Le président: Si c'est une situation unique, cela crée un précédent.

M. Latourelle: La situation à laquelle nous faisons face est unique dans ce sens qu'il y a seulement, à ma connaissance, deux collectivités autochtones qui sont totalement entourées par un parc national. Dans ce cas précis, il s'agit de la réserve du parc national Pacific Rim. Nous avons pris un engagement lorsque nous avons créé le parc en ce qui concerne les besoins de la réserve indienne.

Le président: Y a-t-il d'autres situations du genre ailleurs?

M. Latourelle: Dans laquelle nous avons pris un engagement envers une collectivité autochtone vivant à l'intérieur d'un parc? Non. Il n'y a qu'un seul autre cas que je connaisse, dans le parc national Wood Buffalo, où nous avons une collectivité autochtone entièrement entourée par un parc. Cependant, nous n'avons pas le type d'entente que nous avons pris ici lorsque nous avons créé ce parc national.

Le sénateur Lawson: Dans votre réponse au sénateur Kinsella, vous avez parlé de remplacer ces 86 hectares et plus. Si vous deviez faire un échange avec le gouvernement provincial, ce ne serait pas nécessairement à cet endroit; cela pourrait être un parc différent dans un emplacement différent quelque part en Colombie-Britannique, n'est-ce pas?

M. Latourelle: Notre objectif à long terme serait d'envisager la possibilité d'agrandir cette réserve de parc national au cours de la prochaine décennie.

Senator Lawson: Does the provincial government have much land around there?

Mr. Latourelle: Yes, they do, there are significant provincial Crown lands.

Senator Lawson: The B.C. government has signed off on the program you put together here?

Mr. Latourelle: They have. When the national park reserve was established, it was through an MOU, so any changes required their consent.

Senator Lawson: The Esowista Reserve is shown on the detailed map in white, the IR 3. As I understand it, the Esowista were more interested in having additional property on the water, and as a matter of policy you decided not to do that?

Mr. Latourelle: That is correct. The exact size of the land that they required and also the location were quite different from what you have before you on the map. We came to an agreement with them based on our best science in terms of wildlife movement and the ecological impact on the park.

Senator Lawson: There was some old growth forest down here by the water, and on the 86-plus hectares that you made available for them, a minimal amount of timber had been clear-cut or logged off before?

Mr. Latourelle: It had been logged, that is correct.

Senator Lawson: It was ideally suited for housing?

Mr. Latourelle: It was already disturbed land.

Senator Lawson: In reviewing it and having had the benefit of sitting down with some of the parks people and the environmental people to go over this, it seems in my simple judgment that you had a difficult problem; and somebody applied some common sense and good management to not only satisfy the desires of the Esowista, their present needs for housing and their future needs for the next 25 years and all the other matters contained in the agreement, but in addition to that, remarkably, got the unanimous consent of people like Greenpeace and every agency around there. That is a remarkable achievement by the parks people and one worthy of support because it is unique in itself.

The Chairman: The parks people do good work.

Senator Milne: When I look at the Riding Mountain strip of land, that is one section long and about 10 feet wide, in order to make up some 4-odd hectares. It is not a significant chunk and I can see it is surrounded.

When you say that the land in the Pacific Rim is completely surrounded by a national park, it is not. It is bang on the edge of an airport. It may be surrounded on all other sides by a national park.

Le sénateur Lawson: Est-ce que le gouvernement provincial dispose de beaucoup de terres dans cette région?

M. Latourelle: Oui, il y a d'importantes terres de la Couronne provinciale.

Le sénateur Lawson: Le gouvernement de la Colombie-Britannique a apposé sa signature sur ce que vous proposez ici?

M. Latourelle: Oui. Lorsque la réserve de parc national a été établie, c'était par le biais d'un protocole d'entente, alors tout changement exige le consentement de la province.

Le sénateur Lawson: La réserve d'Esowista est montrée sur la carte détaillée en blanc, RI 3. D'après ce que je crois comprendre, les gens d'Esowista étaient plus intéressés à avoir davantage de propriété au bord de l'eau, mais vous avez décidé, pour des raisons administratives, de ne pas le faire?

M. Latourelle: C'est exact. La taille exacte des terres dont ils avaient besoin ainsi que l'emplacement étaient très différents de ce que l'on retrouve sur la carte qui est devant vous. Nous en sommes arrivés à une entente avec ces gens en fonction des meilleures connaissances scientifiques que nous avons concernant les déplacements de la faune et les répercussions écologiques sur le parc.

Le sénateur Lawson: Il y avait des forêts anciennes ici au bord de l'eau et, dans les 86 hectares et plus que vous mettez à leur disposition, une quantité minimale de bois a fait l'objet d'une coupe à blanc ou a été exploitée auparavant?

M. Latourelle: La forêt a été exploitée, c'est exact.

Le sénateur Lawson: Cet endroit est idéal pour le logement?

M. Latourelle: Ce sont des terres qui ont été perturbées.

Le sénateur Lawson: Ayant examiné la question et ayant eu l'occasion de discuter avec certaines personnes des parcs et de l'environnement, il semble, à mon humble avis, que vous aviez un problème difficile à résoudre; et quelqu'un a appliqué le simple bon sens et la bonne gestion non seulement pour répondre aux désirs des gens de la réserve d'Esowista, à leurs besoins actuels en matière de logement et à leurs besoins futurs au cours des 25 prochaines années, et à toutes les autres questions contenues dans l'entente, mais en plus, ce qui est remarquable, cette personne a obtenu le consentement unanime d'organismes comme Greenpeace et tous les autres. C'est une réalisation remarquable de la part des gens de Parcs Canada et une initiative qui mérite un appui parce que c'est quelque chose d'unique en soi.

Le président: Les gens de Parcs Canada font du bon travail.

Le sénateur Milne: Lorsque je regarde la bande de terre de Mont-Riding, c'est une section tout en longueur d'une largeur d'environ 10 pieds, qui fait quelque chose comme quatre hectares. Ce n'est pas une partie importante et je peux voir qu'elle est entourée.

Lorsque vous dites que les terres du parc Pacific Rim sont complètement entourées par un parc national, ce n'est pas le cas. Elles sont adossées à un aéroport. Elles peuvent être entourées de tous les autres côtés par un parc national.

The Chairman: If you look at what is called the working protocol area, there is a bumper area that exists between the border of the airport and the lands that are contemplated for transfer here.

Senator Milne: It looks even narrower than the 10-foot strip that I am looking at in Riding Mountain.

The Chairman: It is enough that you cannot see the airport through the trees; it is surrounded by park.

Senator Milne: Is it that narrow?

Mr. Latourelle: It is very narrow.

The Chairman: We have an undertaking from our witnesses that they will get us some information as soon as possible.

Do senators have it in mind to wait upon anything or do you wish to take that information we will get into account? Do we wish to proceed now?

Senator Spivak: Is it true that there was talk some time back about enlarging Pacific Rim? Has there been a move to enlarge it? Will that have any impact? The park is immensely popular; the trail is, anyway.

Mr. Latourelle: Yes, the long-term objective would be to look at expansion when opportunities present themselves. We have three priorities for our national parks system in terms of expansions that we are aggressively pursuing: Nahanni National Park Reserve; the Flathead area, near Waterton, is another example; and then Tuktut Nogait National Park. Those are the three priority areas on which we are putting an emphasis.

If there were opportunities in Pacific Rim, we would have to do the appropriate public consultation and work with the provincial government. However, clearly we would seize those opportunities.

Senator Spivak: Where on this map would that expansion take place? What are the possibilities?

Mr. Latourelle: We have not looked at the specific possibilities on that map because most of the land surrounding the national park is provincially owned land that is currently being used for logging, for example, and those types of activities.

Senator Spivak: That land is uninhabited and undeveloped?

Mr. Latourelle: A significant portion of it is Crown land that is being logged or used for other purposes.

The Chairman: As a general rule, provincial governments do not jump up and down with glee when it is proposed that an area should become a national park rather than Crown land. You gave the example of Waterton. The B.C. government is not interested in enlarging that.

Le président: Si vous regardez ce qu'on appelle l'aire de travail du protocole, il y a une zone tampon entre la limite de l'aéroport et les terres dont on envisage le transfert ici.

Le sénateur Milne: Cela me semble encore plus étroit que la bande de 10 pieds que je suis en train de regarder dans Mont-Riding.

Le président: Il est suffisant que vous ne puissiez pas voir l'aéroport à travers les arbres; les terres sont entourées par le parc.

Le sénateur Milne: Est-ce si étroit?

M. Latourelle: C'est très étroit.

Le président: Nos témoins se sont engagés à nous obtenir de l'information le plus tôt possible.

Est-ce que les sénateurs désirent attendre quelque chose ou est-ce que vous désirez prendre en considération l'information que nous allons obtenir? Voulez-vous que l'on aille de l'avant maintenant?

Le sénateur Spivak: Est-il vrai qu'il y a eu des discussions il y a un certain temps concernant l'agrandissement du parc national Pacific Rim? A-t-on fait quelque chose pour l'agrandir? Est-ce que cela aura des répercussions? Le parc est extrêmement populaire; du moins, la piste l'est.

M. Latourelle: Oui, l'objectif à long terme serait d'envisager un agrandissement lorsque l'occasion se présentera. Nous avons trois priorités pour notre système de parcs nationaux pour ce qui est de l'agrandissement, et nous travaillons énergiquement à cet égard: la réserve de parc national Nahanni; la région de Flathead, près de Waterton, et ensuite, le parc national Tuktut Nogait. Ce sont les trois zones de priorité sur lesquelles nous mettons l'accent.

Si des occasions se présentaient dans le cas du parc national Pacific Rim, nous aurions besoin de faire les consultations publiques appropriées et de travailler avec le gouvernement provincial. Cependant, il est clair que nous saisirions ces occasions.

Le sénateur Spivak: Pouvez-vous nous indiquer sur cette carte où l'agrandissement aurait lieu? Quelles sont les possibilités?

M. Latourelle: Nous n'avons pas examiné les possibilités particulières sur cette carte parce que la plus grande partie des terres entourant le parc national appartient à la province et sont actuellement utilisées pour la coupe du bois, par exemple, et d'autres activités de ce genre.

Le sénateur Spivak: Est-ce que ces terres sont inhabitées et non développées?

M. Latourelle: Une grande partie des terres appartient à la Couronne et servent à la coupe du bois ou à d'autres fins.

Le président: Règle générale, les gouvernements provinciaux ne sautent pas de joie lorsqu'on leur propose de transformer les terres de la Couronne en parc national. Vous avez donné l'exemple de Waterton. Le gouvernement de la Colombie-Britannique n'est pas intéressé à procéder à son agrandissement.

Senator Spivak: There is another issue, of course, with Waterton, and that is the wildlife in the surrounding area. If you develop land close to a national park, you need a huge buffer area.

Are you saying that there are no long-term plans to do that, and that this is totally unrelated and will not be a precedent for further encroachment on the park?

Mr. Latourelle: That is correct. This is a one-time deal.

Senator Spivak: How is that legally enforceable? What is the mechanism?

Mr. Latourelle: The assurance that honourable senators have is that any changes to land masses within national parks require an act of Parliament. It requires a change to the National Parks Act. Parks Canada, a minister or local communities cannot impact the size of a national park without a debate in both Houses.

Senator Spivak: That is not exactly what I would consider an iron-bound contract.

Senator Milne: Mr. Chairman, we do not normally hear evidence on a bill and then proceed to clause-by-clause study at the same meeting, but this seems fairly straightforward and I move that we proceed to clause-by-clause consideration.

The answers to questions that the witnesses have undertaken to provide in the morning will, I am sure, provide Senator Kinsella with some ammunition for third reading debate.

Senator Cochrane: Are there many visitors to these two parks throughout the year?

Mr. Latourelle: Yes, there are. In Pacific Rim National Park we have the world-renowned West Coast Trail that attracts many visitors. As well, there are camping facilities in the park and many people visit the beach during the summer months.

Senator Cochrane: Can you give me a number?

Mr. Latourelle: I do not have a number with me.

Senator Spivak: How far in advance does one have to make a reservation to get on the West Coast Trail?

Mr. Latourelle: You must reserve close to a year in advance.

Senator Spivak: That is your answer, Senator Cochrane.

Senator Cochrane: I must go there.

The Chairman: Riding Mountain is also well attended.

Senator Spivak: It is not exactly in the same class, although it is a very nice park.

Mr. Latourelle: They are all representative of different parts of the country.

Le sénateur Spivak: Évidemment, il y a une autre question dans le cas de Waterton, et c'est celle de la faune qui vit dans la région avoisinante. Si vous développez des terres proches d'un parc national, vous avez besoin d'une zone tampon énorme.

Dites-vous qu'il n'y a pas de projets à long terme en ce sens, et cette question n'est pas du tout reliée à cela et ne constituera pas un précédent pour d'autres empiètements sur le parc?

M. Latourelle: C'est exact. Il s'agit d'une offre unique.

Le sénateur Spivak: Comment peut-on en faire l'application du point de vue légal? Quel est le mécanisme?

M. Latourelle: L'assurance dont disposent les honorables sénateurs, c'est que tout changement dans la masse terrestre des parcs nationaux doit faire l'objet d'une loi du Parlement. Il exige une modification de la Loi sur les parcs nationaux. Parcs Canada, un ministre ou les collectivités locales ne peuvent modifier la taille d'un parc national sans qu'il y ait un débat dans les deux chambres.

Le sénateur Spivak: Ce n'est pas exactement ce que je considère comme un contrat coulé dans le béton.

Le sénateur Milne: Monsieur le président, il n'est pas habituel que nous entendions les témoignages sur un projet de loi et procédions à l'étude article par article de ce dernier au cours de la même séance, mais comme cette question semble assez simple, je propose que nous passions à l'étude article par article.

Les réponses aux questions que les témoins se sont engagés à fournir ce matin fourniront, j'en suis sûre, des munitions au sénateur Kinsella pour le débat en troisième lecture.

Le sénateur Cochrane: Est-ce que les visiteurs dans ces deux parcs sont nombreux tout au long de l'année?

M. Latourelle: Oui, c'est le cas. Dans le parc national Pacific Rim, nous avons la Piste de la côte Ouest reconnue mondialement qui attire de nombreux visiteurs. De même, il y a des installations de camping dans le parc et un grand nombre de personnes visitent la plage durant les mois d'été.

Le sénateur Cochrane: Pouvez-vous me donner un chiffre?

M. Latourelle: Je n'ai pas de chiffres en ce moment.

Le sénateur Spivak: Combien de temps à l'avance faut-il s'y prendre pour faire des réservations pour emprunter la Piste de la côte Ouest?

M. Latourelle: Il faut faire les réservations près d'un an d'avance.

Le sénateur Spivak: Voilà votre réponse, sénateur Cochrane.

Le sénateur Cochrane: Je devrai m'y rendre.

Le président: Le parc national du Mont-Riding est également très fréquenté.

Le sénateur Spivak: Il n'appartient pas exactement à la même catégorie, bien qu'il s'agisse d'un très beau parc.

M. Latourelle: Ils sont tous représentatifs de parties différentes du pays.

The Chairman: Honourable senators, I have a motion to proceed to clause-by-clause consideration. As this is a very short bill, I would entertain a motion to dispense with clause-by-clause consideration and report the bill as is.

Senator Milne: So moved.

The Chairman: Senator Milne moves that we dispense with clause-by-clause consideration and report the bill unamended.

Senator Spivak: On division.

Senator Austin: You do not want people in Manitoba to think you do not want to help the Aboriginal community there.

The Chairman: Mr. Latourelle, is there anything you would like to add?

Mr. Latourelle: As the head of the organization, this is an important bill for me because it allows us to meet our commitment to the First Nations. We made a commitment in good faith in the 1970s and this is an opportunity for Parks Canada to show that we care about these communities and that we live up to our commitments.

The Chairman: Can you assure us that there is no opposition to this bill from any stakeholder?

Mr. Latourelle: I have not seen any opposition from anyone on this. In fact, we have received support from all environmental groups, who generally would not be very supportive of reducing the size of a national park.

The Chairman: Honourable senators, the motion is to dispense with clause-by-clause consideration and report the bill unamended.

Is that agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Thank you very much, honourable senators and witnesses.

The committee adjourned.

Le président: Honorables sénateurs, j'ai une motion portant que nous procédions à l'étude article par article. Comme il s'agit d'un projet de loi très court, j'accepterais une motion visant à se passer de l'étude article par article pour faire rapport du projet de loi tel quel.

Le sénateur Milne: Je le propose.

Le président: Le sénateur Milne propose que nous nous passions de l'étude article par article et que nous fassions rapport du projet de loi non modifié.

Le sénateur Spivak: Avec dissidence.

Le sénateur Austin: Vous ne voulez pas que les gens du Manitoba pensent que vous ne voulez pas aider la collectivité autochtone là-bas.

Le président: Monsieur Latourelle, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Latourelle: En tant que dirigeant de l'organisme, il s'agit d'un projet de loi important pour moi parce qu'il permet de réaliser notre engagement face aux Premières nations. Nous avons pris un engagement de bonne foi dans les années 70 et c'est une occasion qui s'offre à Parcs Canada de démontrer que ces collectivités sont chères à nos yeux et que nous honorons nos engagements.

Le président: Pouvez-vous nous assurer qu'il n'y a pas d'opposition à ce projet de loi de la part de quelque intervenant que ce soit?

M. Latourelle: Je n'ai vu aucune opposition de la part de quiconque concernant cette question. En fait, nous avons reçu l'appui de tous les groupes environnementaux qui, généralement, ne sont pas très enclins à appuyer toute réduction de la taille d'un parc national.

Le président: Honorables sénateurs, la motion consiste à se passer de l'étude article par article et à faire rapport du projet de loi non modifié.

Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Merci beaucoup, honorables sénateurs et témoins.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Tuesday, May 11, 2004

From Parks Canada Agency:

Alan Latourelle, Chief Executive Officer;

Susan Katz, Director, Policy and Legislation.

From the Department of Justice:

Sandra Leduc, Counsel, Legal Services.

TÉMOINS

Le mardi 11 mai 2004

De l'Agence Parcs Canada:

Alan Latourelle, directeur général;

Susan Katz, directrice, Politiques et législation.

Du ministère de la Justice:

Sandra Leduc, avocate, Services juridiques.